Grisy-les-Plâtres
Commune du Vexin français

Risque de feu de forêt élevé en Ile de France.



Les hauts niveaux de risques de feu, vendredi 17 et samedi 18 juin, liés à la combinaison d'une sécheresse et d'une vague de canicule entraînent la direction territoriale Seine-Nord (Hauts-de-France, Île-de-France et Normandie) de

l'Office national des forêts à prendre des mesures d'interdiction afin de limiter les venues en forêt dans ce contexte de danger accru d'incendies.

Toutes les forêts domaniales d'Île-de-France, de l'Eure, de l'Orne, de l'Oise et de l'Aisne et certaines des forêts

de la Seine-Maritime et de la Somme sont concernées. Les mesures présentées ci-dessous seront

effectives toute la journée de samedi, journée de risque maximal.

- Fermeture des routes. Les routes forestières ouvertes à la circulation automobile seront interdites.
- Annulation d'événements. Tous les événements réunissant du public prévus samedi 18 juin sont annulés.
- Arrêt des travaux. Tous les travaux prévus par des entreprises de travaux forestiers ou des cessionnaires sont interdits.
- Des tournées de surveillance seront organisées dans certains de ces massifs afin de continuer à diffuser les messages de prévention et s'assurer du respect de ces mesures.

L'Office national des forêts rappelle que l'objectif de ces mesures est de protéger les forêts des risques induits

par la conjonction d'un épisode climatique intense et d'une fréquentation très élevée.

Infos pratiques

CONTACTS ONF

- Île-de-France Est (77, 91, 94)

Guillaume Larrière

Tél. 01 60 74 93 62 - 06 27 66 73 94

guillaume.larriere@onf.fr

- Île-de-france Ouest (92, 78, 95)

Ysatys NADJI

Tél. 01 34 83 63 46 - 06 46 49 77 87

ysatys.nadji@onf.fr

Documents
Communication sur la vigilace incendie
Communication sur les interdictions en forêt.